

DECISION

N° D26/32 portant délégation de signature

Le Président de l'établissement public du musée du quai Branly – Jacques Chirac,

Vu le décret n°2004-1350 du 9 décembre 2004 relatif au statut de l'établissement public du musée du quai Branly – Jacques Chirac, et notamment son article 10,

Vu le décret du 16 mai 2023 portant nomination de M. Emmanuel KASARHÉROU en qualité de Président de l'établissement public du musée du quai Branly – Jacques Chirac,

Vu la décision n° D26/31 du 25 février 2026 portant nomination de Mme Angélique DELORME, en qualité de Directrice générale déléguée par intérim,

DECIDE

Art. 1^{er}. – Mme Angélique DELORME, Directrice générale déléguée par intérim, reçoit délégation de signature pour :

- les conventions et contrats de cession de droits d'auteur,
- les décisions et contrats de vacation,
- les ordres de mission,
- la certification des services faits quel que soit leur montant unitaire,
- les demandes de paiements relatives aux dépenses ne donnant pas lieu à service fait et quel que soit leur montant unitaire,
- les demandes de comptabilisation quel que soit leur montant unitaire,
- les demandes de versement de type encaissement et de type décaissement quel que soit leur montant unitaire,
- les demandes de corrections,
- les titres de recettes,
- les bons de commande, les marchés et accords-cadres, les concessions de service public,
- les autorisations de publication de photographies,
- les certificats administratifs,
- les notes de service,
- les congés,
- les autorisations d'exécution de copie d'œuvres.

Art. 2. – Pour toute absence du Président supérieure à 48 heures, délégation est donnée à Mme Angélique DELORME, Directrice générale déléguée par intérim, à l'effet de signer, au nom du Président de l'Etablissement public du musée du quai Branly – Jacques Chirac, tous actes, décisions et contrats de travail, à l'exception des décisions mentionnées aux 9° et 10° de l'article 10 du décret n°2004-1350 du 9 décembre 2004.

Art. 3. – La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministre de la culture, sur le site internet de l'établissement public du musée du quai Branly – Jacques Chirac et par voie d'affichage dans les locaux du musée du quai Branly – Jacques Chirac.

A Paris, le 25 février 2026

Emmanuel KASARHÉROU